

ATEX01

Formation des Agents d'exécution intervenant dans les zones à risques d'explosion – Niveau 1

Objectif :

Permettre au stagiaire d'être capable de :

- D'identifier les éléments essentiels du cadre réglementaire applicable aux Atmosphères Explosives.
- Repérer les zones classées à risques d'explosion dans son établissement (uniquement pour les formations en intra).
- Participer à la mise en œuvre des procédures et moyens de prévention.
- D'adapter son comportement et ses pratiques professionnelles à l'environnement ATEX.
- D'appliquer les procédures spécifiques (AT, permis de feu).

Personnes concernées :

Agents de maintenance électriciens ou non, salariés de l'entreprise ou des entreprises extérieures appelés à réaliser ou entretenir des équipements ou lieux de travail dans un secteur classé « Zones à risques d'explosion ».

Pré-requis :

Savoir lire et écrire le français.

Moyens pédagogiques :

Exposés et discussions étayés de textes illustrés.
Rétro projection ou vidéo projection
Travaux pratiques et exercices
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes.
Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée :

1 jour

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 10 personnes.

Programme :

Formation théorique :

Généralités sur les atmosphères explosives
Le mécanisme de l'explosion
Les grandeurs physiques
Définitions des zones ATEX
La signalisation
Les règles d'intervention électriques et non électriques : conditions préalables, dépannages, maintenance des installations et équipements.
Synthèse et évaluation.

Formation pratique :

Etudes des particularités du site d'intervention (plans de zones, organisation et règles de sécurité)

Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une appréciation de stage est adressée à l'employeur, afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation